



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP

Jeudi 3 et Vendredi 4 juin 2010

Université de Dijon – IUT

Bd Petitjean, 21000 Dijon, Dépt InfoCom

Membres de la CA : inscrivez-vous dès maintenant
Responsables de section : réservez dès maintenant
les chambres pour les délégués

Paris le 3 mai 2010

Aux membres de la CA
Secrétaires et trésoriers de sections
Pour diffusion rapide auprès des syndiqués

Cher-e-s camarades,

Dans un mois, nous tiendrons notre congrès d'études à Dijon. Les bouleversements imposés au service public d'enseignement supérieur et de recherche, son démantèlement pièce par pièce, appellent la construction de réelles alternatives, pour les personnels, les étudiants, la société tout entière. Devant l'urgence, nos propositions sont attendues.

Répondre aux besoins de la société, garantir nos libertés scientifiques et pédagogiques, retrouver les fondements de la collégialité et la démocratie, réengager la responsabilité des pouvoirs publics, choisir de coopérer..., formations, recherche, proximité du service public, emplois, missions..., autant de questions où seul le SNESUP et tous ces militants sont en mesure d'embrasser toute la complexité des questions abordées.

L'ampleur de la tâche, l'ambition que nous portons appellent l'implication de tous pour donner de l'espoir aux personnels sans décevoir, et contribuer à bâtir un projet alternatif. Si la période est chargée pour les uns comme pour les autres, notre prochain congrès est déterminant. C'est un moment important de la vie démocratique du SNESUP, source d'enrichissement de nos réflexions prospectives et de nos propositions concrètes.

Bien cordialement.

Stéphane Tassel

Secrétaire Général

En annexe, une circulaire pour la préparation du congrès



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP

Jeudi 3 et Vendredi 4 juin 2010

Université de Dijon – IUT

Bd Petitjean, 21000 Dijon, Dépt InfoCom

PREPARER ACTIVEMENT LE CONGRES D'ETUDES
ASSURER LA PARTICIPATION DES DELEGUES DE CHAQUE SECTION
RENFORCER LE SYNDICAT CONSTRUIRE DE NOUVELLES COOPERATIONS

Le SNESUP tiendra son congrès d'études les jeudi 3 et vendredi 4 juin prochains à l'Université de Dijon.

1) Délégués des sections au Congrès:

Ils sont désignés par les syndiqués de chaque section selon les modalités suivantes:

de 3 à 9 syndiqués :	1
de 10 à 19 syndiqués :	2
de 20 à 34 syndiqués :	3
de 35 à 49 syndiqués :	4
de 50 à 69 syndiqués :	5
de 70 à 99 syndiqués :	6
> 100 syndiqués par tranche de 50 :	+1

Une section comporte au moins trois adhérents.

Les membres de la CA sont de droit au Congrès avec voix consultative (s'ils ne sont pas délégués).

Dans le cadre du droit syndical, les délégués et participants au congrès bénéficient d'une autorisation spéciale d'absence qui couvre la durée du congrès ainsi que les "délais de route nécessaires pour s'y rendre" (cf. document joint en annexe, à transmettre au chef d'établissement).

Un listing récapitulatif des adhérents à jour de cotisation au lundi 3 mai est joint au présent envoi.

2) Accès au congrès :

Le congrès se tient à l'IUT de Dijon, Bd Petitjean, 21000 Dijon, Dépt InfoCom

Pour venir en bus : le plus simple, depuis la gare : ligne 5.

Descendre au terminus sur le campus.

Le chemin est repéré en bleu sur le plan joint. Le lieu du congrès en vert.

3) Frais de déplacement et de séjour des délégués:

Pourront faire l'objet d'un **remboursement des frais de déplacement** (SNCF 2ème classe) les **délégués des sections, ainsi que les membres de la CA.**

L'hébergement des délégués est à la charge des sections syndicales. En cas d'impossibilité manifeste pour la section de prendre en charge tout ou partie des frais engagés, ceux-ci seront assumés par la trésorerie nationale (cf ci-dessous : Contact Congrès).

Nous disposerons de **chambres twin** dans des hôtels situés près de la gare de Dijon. **Des réservations ont été effectuées (compte-tenu des horaires de train et de l'heure du début du congrès) pour les nuits du 2 au 3 et du 3 au 4 juin. Si vous souhaitez une chambre simple, un supplément de 30 € sera demandé à chaque camarade concerné.**



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP

Jeudi 3 et Vendredi 4 juin 2010

Université de Dijon – IUT

Bd Petitjean, 21000 Dijon, Dépt InfoCom

Les sections sont donc invitées à transmettre DES MAINTENANT les demandes de chambre pour leurs délégués (Cf. fiche de réservation hébergement en annexe, à renvoyer par mèl, fax ou courrier postal, (cf. ci-dessous : Contact Congrès).

Les frais personnels (participation de 20 € pour le repas "festif" du jeudi soir, supplément chambre individuelle de 30 €) sont à la charge de chaque camarade concerné.

Le point sera fait avec chaque camarade lors des formalités d'inscription à l'arrivée au congrès.

Les deux **repas de midi** seront pris au restaurant universitaire de l'université. Pour les congressistes arrivant le mercredi 2 au soir, le dîner sera remboursé sur la base forfaitaire de 11 euros.

4) Soirée festive:

Une soirée festive (dégustation de vins de Bourgogne et repas dans un restaurant de Dijon) est organisée le jeudi 3 juin au soir. Une contribution forfaitaire individuelle de 20 euros, inscription via la fiche hébergement jointe en annexe, est demandée aux camarades intéressés.

5) Assurer les conditions du succès :

Dès maintenant **collecter les cotisations manquantes et celles de nouveaux collègues**. Ce n'est pas une « question de routine », interne au syndicat : **le renouvellement des cotisations, l'adhésion de nouveaux collègues, le renforcement du SNESUP, le développement de son activité, font partie intégrante du congrès, de sa préparation, de son succès.**

Organiser la préparation collective du Congrès (cf supplément au 585)

- Réunir la section syndicale et informer tous les syndiqués
- Elaborer et envoyer les contributions individuelles ou collectives
- Désigner les délégués au congrès

6) Contact Congrès :

Pour toute question relative à la préparation du congrès, contacter le SNESUP

par **courriel** (congres@snesup.fr ; objet: Congrès de Dijon)

ou par **téléphone** (n° 0144799621), **fax** (n° 0144799719)

ou courrier postal à SNESUP-FSU Congrès d'études 78, rue du Faubourg St Denis 75010 PARIS.

Bien amicalement,

Maurice ZATTARA, Trésorier National

Pièces jointes:

- . *Projet déroulement et cadre d'organisation du congrès. 8 pages congrès*
- . *Listing actualisé au lundi 3 mai des syndiqués par section et affichage du nombre de délégués*
- . *Fiche à renvoyer pour l'hébergement et le dîner du jeudi soir*
- . *Mandat provisoire de délégué, fiche de remboursement de frais. Autorisation d'absence*



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP

Jeudi 3 et Vendredi 4 juin 2010

Université de Dijon – IUT

Bd Petitjean, 21000 Dijon, Dépt InfoCom

Propositions de déroulement du Congrès

Jeudi 3 juin 2010

09 h 30	Accueil des congressistes
10 h 00	Ouverture du Congrès Accueil de l'Université Adoption de l'ordre du Jour Intervention du Secrétaire Général portant sur la situation générale et sur les travaux du Congrès
11 h	Débat général
13 h 00	Déjeuner
14 h 30	Débat selon les thématiques du congrès
17 h 00	Pause
17 h 15	Suite du débat
19 h 00	Dégustation de vins de Bourgogne
20 h 30	Dîner en ville

Vendredi 4 juin 2010

8 h 30	Suite du débat selon les thématiques du congrès
10 h 15	Pause
10 h 30	Suite du débat selon les thématiques du congrès
13 h 00	Déjeuner
14 h 15	débat et adoption des textes du congrès
16 h 30	Fin des travaux



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP

Jeudi 3 et Vendredi 4 juin 2010

Université de Dijon – IUT

Bd Petitjean, 21000 Dijon, Dépt InfoCom

BULLETIN DE RESERVATION DE CHAMBRES

Nom :

Prénom :

Section :

Souhaite réserver pour la nuit du 2 au 3 juin et/ou du 3 au 4 juin une

Nuit du 2 au 3

Nuit du 3 au 4



***BULLETIN DE RESERVATION
POUR LE REPAS FESTIF DU 4 JUIN AU SOIR***

Nom :

Prénom :

Section :

S'inscrit pour le repas (participation de 20 €)

OUI

NON

à renvoyer dès que possible - par courriel : congres@snesup.fr – Objet : Congrès de Dijon

Par fax : 0144799719 - Par téléphone : 0144799621 - 0659126981

Par courrier postal : SNESUP-FSU Congrès d'études - 78, rue du Faubourg St Denis 75010 PARIS.



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP

Jeudi 3 et Vendredi 4 juin 2010

Université de Dijon – IUT

Bd Petitjean, 21000 Dijon, Dépt InfoCom

MANDAT PROVISOIRE DE DELEGUE

Nom, prénom :

Section Syndicale :

a été désigné(e) au cours de la réunion du :

Le secrétaire ou trésorier de la section

(Nom, Prénom, Signature)

NB : ce mandat provisoire est à échanger contre un mandat définitif dès l'arrivée au congrès (secrétariat du congrès)



.....

FICHE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DELEGUE

Nom, prénom :

Section Syndicale :

Délégué :

Membre CA :

Montant des frais de déplacement:

(2^{ème} classe SNCF)

Signature du délégué



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP

Jeudi 3 et Vendredi 4 juin 2010

Université de Dijon – IUT

Bd Petitjean, 21000 Dijon, Dépt InfoCom

CONVOCATION A REMETTRE
AU CHEF D'ETABLISSEMENT

**Application du droit syndical dans la Fonction Publique
d'Etat (Autorisation Spéciale d'absence).**

Le Congrès d'Etude du SNESUP se tiendra les

Jeudi 3 juin et Vendredi 4 juin 2010
à partir de 9 h 30

L'autorisation spéciale d'absence porte outre la durée des réunions statutaires elles-mêmes, sur les "délais de route" nécessaires pour s'y rendre.

Fait à Paris, le 3 mai 2010

Stéphane TASSEL, Secrétaire général



CONGRES D'ETUDES DU SNESUP

Jeudi 3 et Vendredi 4 juin 2010

Université de Dijon – IUT

Bd Petitjean, 21000 Dijon, Dépt InfoCom

HORAIRES SNCF AU DEPART DE PARIS GARE DE LYON

Quelques indications sur les horaires de train depuis Paris

Horaires Train PARIS – DIJON – 2 JUIN – TRAINS DIRECTS

Départ Paris (Gare de Lyon)	Arrivée Dijon
16h58	18h40
17h28	19h05
17h58	19h35

Horaires Train PARIS – DIJON – 3 JUIN – TRAINS DIRECTS

Départ Paris (Gare de Lyon)	Arrivée Dijon
6 h 58	8 h 40
7h58	9 h 35
8h28	10 h 05

Horaires Train DIJON – PARIS – 4 JUIN

Départ Dijon	Arrivée Paris (Gare de Lyon)
16 h 52	18 h 37
17h58	19 h 38
18h58	20 h 36